

J'ai personnellement envisagé d'utiliser un 2RM pour mes déplacements.

J'en suis d'ailleurs très proche puisque j'ai finalement opté pour l'abandon définitif de la voiture au profit d'un vélo à assistance électrique.

Je suis cependant conscient que mon choix n'est pas aisément reproductible par tout un chacun. Au delà d'être un véritable mode de vie pour bon nombre de motards, le 2RM est une alternative à la fois aux embouteillages, et à la tendance actuelle qui consiste à faire passer pour propres des véhicules toujours plus lourds. C'est d'autant plus vrai pour les motards qui ne possèdent pas de voiture.

Je suis persuadé qu'en ville l'association du 2RM et d'une offre conséquente de transports en commun et d'autopartage (permettant de louer une voiture uniquement lorsque nécessaire) est une formidable opportunité pour :

- faire des économies (d'entretien, d'assurance, de coût de stationnement, ...)
- réduire l'emprise de la voiture (sur la chaussée comme en stationnement)
- réduire les émissions de CO2

Notez que la place d'associations comme la votre est majeure dans notre conception d'une démocratie locale plus directe. En ce sens nous prévoyons :

- de consulter les associations dans le cadre de notre Assemblée Citoyenne Locale
- d'aménager des interruptions de séance du Conseil Municipal, et du Conseil Métropolitain, pour donner la parole à des associations. Cela avec une visibilité accrue car ces séances seront filmées et diffusées publiquement.

Voici les réponses de notre liste à votre questionnaire :

Place du 2 RM dans la mobilité :

Considérez-vous que le 2 RM peut-être une solution pour résoudre les embouteillages récurrents de Toulouse ?

OUI (c'est un moyen de transport individuel efficace pour le court terme dont l'utilisation devrait être favorisée par rapport à la voiture individuelle)

Place du 2RM dans l'agglomération :

Si vous avez répondu OUI à la question précédente, pouvez-vous préciser ce que vous pourriez prévoir pour inciter les usagers à utiliser un 2RM ?

- places de parking gratuites supplémentaires et sécurisées,
- légalisation de la circulation inter-files sur le périphérique,
- suppression des points noirs d'insécurité pour les 2 roues (notamment sur les 2RN),
- éducation massive et concertation pour la cohabitation optimale des usagers de la route et de toutes voiries dont le respect des 2RM, des autres 2 roues et des piétons
- Agir au sein de la métropole pour systématiser l'installation des double-glissières de sécurité sur les voies rapides

2RM et ZFE

Conscient que la qualité de l'air est un enjeu important, et sachant que le 2RM peut être une solution pour limiter la pollution, autoriserez-vous les 2RM à rouler dans les ZFE, sans distinction de modèle ou d'âge ?

Par principe, OUI : pas de stigmatisation des 2RM. Nous plaiderons en ce sens au sein de la Métropole, gardant à l'idée que globalement, en termes de priorité pour le mandat à venir, il vaut mieux conserver sa vieille moto que d'acheter un gros SUV neuf "soi-disant propre".

Cependant la mise en place de ZFE sur la Métropole du Grand Toulouse n'a pas été vraiment définie jusqu'ici et mérite un débat éclairé et des études pour lesquelles nous souhaitons la participation d'experts et d'associations, selon le principe d'Assemblée Citoyenne Locale qui est au cœur de la démarche démocratique que propose notre Liste Citoyenne Tournefeuille

Pour la Liste Citoyenne Tournefeuille,
Sincères salutations,

Stéphane Mériodeau